

Allège : élément maçonné situé entre le sol et l'appui de baie.

Altana : verrière pyramidale couvrant la cage d'escalier commune de certains immeubles.

Antéfixe : ornement de sculpture en terre cuite qui décore ou masque la rangée inférieure des tuiles d'un versant de toiture et le chéneau.

Appareillage : manière de disposer les pierres ou les briques composant une maçonnerie.

Appui de fenêtre : pièce transversale se calant entre le bas de la fenêtre et l'allège (appui de baie).

Bandeau : plate-bande unie en saillie séparant horizontalement les niveaux d'un édifice.

Badigeon : dilution de chaux éteinte, généralement additionnée d'un colorant, que l'on applique sur un parement afin de le protéger.

Baie : ouverture réalisée dans un mur ou un toit.

Baie géminée : Baie refendue en deux par un petit support vertical.

Balustrade : garde-corps contre la chute des personnes, le long des terrasses, balcons, escaliers. Elle se compose d'un alignement de balustres disposées sur un socle en pierre et recouvertes par une tablette d'appui.

Balustre : petit pilier ou colonnette composant une balustrade (garde-corps).

Brique : élément mince ou épais, plein, perforé ou alvéolaire, en terre cuite ou terre crue (adobe), à maçonner au mortier pour mur ou parement de façade.

Bossage : est une saillie a la surface d'un ouvrage en pierre. Le bossage est réalisé dans un but d'ornementation qui anime la façade (jeux d'ombre).

Calcin : croute de calcaire qui se forme sur les maçonneries en pierre exposées aux intempéries, sous l'action du gaz carbonique et de l'eau.

Chainage d'angle : partie en appareil de pierre formant l'angle saillant de la jonction de deux murs.

Chaux : la chaux vive est fabriquée à partir de calcaire pur chauffé à très haute température. Refroidie et mélangée à l'eau, c'est de la chaux éteinte. La chaux aérienne ne durcit qu'au contact du gaz carbonique qui la transforme en calcaire.

Charnière : ferrure articulée qui assure à la fois l'assemblage d'un ouvrant avec son châssis et le pivotement de cet ouvrant.

Charpente : ossature de bois d'un bâtiment.

Corniche : Moulures en saillie l'une au-dessus de l'autre qui couronnent une construction et la protègent de la pluie.

Crémone : dispositif de verrouillage des portes, fenêtres... par translation simultanée d'une ou deux tringle(s) métallique(s).

Dormant : partie fixe d'une fenêtre ou d'une porte. Les parties fixées dans le mur constituent le bâti dormant. Elles divisent la fenêtre en vantaux : le montant quand la pièce est verticale, le croisillon ou la traverse dormante quand la pièce est horizontale. L'ensemble est appelé châssis dormant.

Encadrement : profils ou ornements servant d'entourage à un panneau. L'encadrement d'une baie est un chambranle. A la fois décor et protection de la façade

Enduit : couche de chaux, de plâtre, de mortier... qu'on applique sur la maçonnerie mixte ou en moellons pour la protéger.

Entresol : niveau d'un bâtiment situé entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

Epaufre : érafler, écorner une pierre de taille d'un coup mal appliqué.

Epaufre : éclat accidentel sur la surface ou sur une arête d'une pierre de taille, d'une sculpture en pierre.

Espagnolette : dispositif de fermeture d'une fenêtre constitué d'une tige métallique verticale pivotante, munie de crochets en haut et en bas et manœuvrée par une poignée articulée.

Faitage : ouvrage qui permet de joindre en partie haute les deux versants d'une toiture.

Ferronnerie : ensemble des ouvrages en fer forgé (grilles, ferrures, balustres métalliques, rampes d'escaliers).

Feuille : entaille pratiquée le plus ordinairement à moitié de l'épaisseur d'un dormant d'une fenêtre, destinée à recevoir une partie de menuiserie ou une vitre.

Fonte (élément de) : la fonte est un alliage de fer et de carbone qui a l'avantage de moins s'oxyder que l'acier, elle est par contre sensible au choc. Elle est utilisée à partir de la seconde moitié du XIXe siècle pour la fabrication des garde-corps et des lambrequins moulés. Ces pièces de fonte étaient fabriquées en série et vendues sur catalogue.

Frise : décor de façade prenant la forme d'un bandeau. Il accompagne régulièrement les corniches.

Garde-corps : protection, pleine ou ajourée, contre la chute : balustrade, rambarde...

Génoise : fermeture d'avant-toit formée de plusieurs rangs de tuiles-canal en encorbellement sur le mur. Le rôle de la génoise est d'une part d'éloigner les eaux de ruissellement de la façade comme une corniche, et d'autre part de supporter et continuer le pan versant de toit.

Gond : pièce métallique sur laquelle pivote un vantail de porte ou de fenêtre.

Gobetis : est le nom donné à la première couche d'un enduit pour améliorer l'accrochage de l'enduit sur le support.

Le rôle du gobetis : Le gobetis est la couche d'accrochage de l'enduit sur le mur.

S'il est appliqué sur un mur de pierre, il doit être poreux pour permettre l'évaporation de l'eau qui peut remonter dans les murs.

Il doit être souple pour assurer, sans craqueler, le séchage des couches suivantes qui vont se rétracter en perdant de l'eau.

Il est indispensable de bien le doser sans quoi l'enduit ne durera pas dans le temps.

Il ne faut surtout pas incorporer d'hydrofuge dans le gobetis : sa fonction n'est pas de rendre le mur étanche mais bien de permettre à l'enduit d'accrocher sur le mur.

Imposte : partie fixe et vitrée d'une baie située au-dessus des ouvrants (porte ou fenêtre) dont le but est de laisser entrer la lumière. L'imposte peut être vitrée et ouvrante, mais dans ce cas on l'appellera plutôt vasistas.

Joint beurré : joint plat mais débordant, coloré en ton sur ton, généralement repassé au petit fer pour la trame orthogonale de l'appareillage

Joint plat : affleurant à la pierre de taille ou soubassement.

Joint saillant : en relief par rapport à la façade.

Linteau : traverse horizontale de bois, de pierre ou de métal, formant la partie supérieure d'une porte, d'une fenêtre et qui soutient la maçonnerie.

Lisse : élément horizontal d'un garde-corps.

Lucarne : ouverture ménagée dans la toiture. Différentes formes de lucarnes existent. Elle est constituée d'un encadrement, d'un linteau, de deux joues latérales et d'une couverture.

Loquet : dispositif de fermeture qui comporte une partie mobile qui est actionnée directement par une poignée.

Mallon : carreau de terre cuite notamment utilisés pour le carrelage des sols (carre ou hexagonal).

Maçonnerie en moellons : assemblage de pierres non taillées dont la liaison est assurée par le mortier.

Maçonnerie en pierre de taille : assemblage de pierres taillées et appareillées sans vides entre elles.

Maçonnerie mixte : maçonnerie dont seuls éléments structurels sont en pierre de taille par opposition au remplissage.

Menuiseries : ouvrages correspondant aux portes, fenêtres, volets, croisées... réalisés le plus souvent en bois, parfois en métal.

Menuiseries PVC : le remplacement des menuiseries bois par des menuiseries PVC est proscrit car il les dénature en modifiant le dessin des fenêtres et des volets (les vantaux, les petits bois, la forme de la fenêtre ou du volet, l'épaisseur du châssis), et appauvrit considérablement l'immeuble.

Mitre : Une mitre est une pièce placée au sommet d'une cheminée qui selon, empêche l'eau d'y pénétrer, mais aussi améliore le tirage thermique.

Mitron : élément, partie d'une cheminée placée entre la mitre, qui empêche la pluie de tomber à l'intérieur, et l'extrémité supérieure. Le mitron est généralement en terre cuite.

Modénature : élément d'ornementation solidaire de la façade dans la continuité des enduits. C'est aussi les proportions et dispositions de l'ensemble des éléments d'ornement que constituent les moulures et profils des moulures de corniche.

Moellons : pierre pour la construction, en général pierre calcaire plus ou moins tendre, taillée partiellement ou totalement, a des dimensions et un poids qui la rend maniable par un seul homme.

Mortier : mélange de chaux et de sable dont on se sert pour lier les pierres d'un mur.

Mur de refend : mur intermédiaire qui consolide une construction. Les murs de refend sont perpendiculaires aux murs de façade.

Nu d'un mur : plan de référence correspondant à la surface de parement fini du mur.

Ouvrant : partie mobile d'une fenêtre ou d'une porte par opposition d'un dormant. La pièce horizontale basse est appelée appui. La pièce verticale contre le bâti dormant peut se nommer montant de noix. L'ensemble formant l'ouvrant et le vantail est appelé le châssis ouvrant.

Oculi : petite ouverture de forme circulaire ou elliptique, munie ou non d'un panneau vitré

Panachage : Dans le cas d'une couverture traditionnelle, les tuiles récupérées devront être disposées en couvert tandis que les nouvelles le seront en courant, afin de s'insérer au mieux dans le paysage.

Panneau à ventelles : élément de menuiserie avec assemblage à claire-voie de lamelles inclinées, il reprend le dessin des volets à persiennes pour masquer une sortie en façade, un climatiseur, une installation technique...

Paumelle : élément qui permet le pivotement d'une porte, d'une fenêtre, d'un volet... Une paumelle diffère de la charnière par son caractère dégonflable par simple soulèvement du vantail.

Penture : pièce de quincaillerie consistant en une barre de fer clouée ou rivée transversalement sur une porte, une fenêtre ou un volet pour la soutenir sur le gond.

Persienne : dispositif de fermeture de baie à lamelles horizontales inclinées, laissant filtrer l'air et la lumière.

Petit bois : pièce horizontale ou verticale divisant la surface du vitrage.

Pignon : mur où ne se déversent pas les eaux de pluie, contrairement au mur gouttereau.

Rejointement – rejointoyer : rénovation partielle ou totale du mortier de joint du hourdage et/ou du joint de finition. Il doit respecter la forme, le grain et la couleur du joint d'origine.

Site patrimonial remarquable : nouvelle dénomination des secteurs sauvegardés depuis loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. « Sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur [...] ».

Soubassement : partie inférieure d'une construction marquée horizontalement et en contact avec le sol, reposant sur les fondations, et servant de base, de support aux parties supérieures.

Survitrage : vitre supplémentaire qui se superpose à celle existante par l'intermédiaire d'un châssis, articulé ou non. L'étanchéité entre les deux vitres est assurée par un joint dont l'efficacité doit être totale ; faute de quoi, de la buée se déposerait sur les vitres et l'isolation serait imparfaite. Il existe d'autres systèmes fonctionnant sur le même principe, que l'on trouve facilement dans le commerce.

Targette : fermeture sommaire, composée d'un pêne à bouton, et venant s'engager dans une gâche fixée sur le dormant.

Tomette : moulon en argile ferrugineuse de couleur ocre à rouge, constituant le revêtement de sol typique des habitations provençales. Elles sont de forme hexagonale ou parfois octogonale.

Tuiles :

- Tuile faitière : tuile demi-ronde ou angulaire qui recouvre la ligne haute de jonction des pans de toiture.
- Tuile arêtière : tuile qui recouvre une pièce de charpente oblique formant une arête saillante du toit.
- Tuile de courant : tuile posée sur les chevrons
- Tuile de couvrant : tuile posée par-dessus en chapeau

Vantail : panneau, en général mobile, de fenêtre ou de volet, de croisée, de porte ou de grille.